

Avis de la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC)

dans le cadre du projet de

Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

1er novembre 2024

Table des matières

Inti	oduction	5
1.	Précarité des emplois	7
	Investissement culturel	
3.	La situation des festivals	8
	Inclusion culturelle	
5.	Le réseau des bibliothèques	10
	L'information locale	
7.	Clarté et mesurabilité des Objectifs	12
Cor	nclusion	13

Avant-propos

La Fédération nationale des communications et de la culture de la Confédération des syndicats nationaux (FNCC-CSN) regroupe des syndicats autonomes ainsi que des travailleures et travailleurs œuvrant dans les secteurs des communications et de la culture. Depuis sa création en 1972, la FNCC s'est fermement engagée à défendre les droits et les intérêts de ses membres et à contribuer activement au débat public.

Nous représentons fièrement plus de 6 000 membres répartis dans 88 syndicats, concentrés dans trois secteurs d'activité: les médias (radio, télévision, hebdomadaires et quotidiens), les communications (multimédia, câblodistribution, cinéma, édition, maison de sondage et téléphonie) et la culture (salles de spectacles, festivals, musées, audiovisuel et création artistique). La FNCC représente également des travailleuses et des travailleurs contractuelles provenant des milieux culturels, des arts de la scène, de la production vidéo et du journalisme.

Introduction

La culture est un moteur essentiel de développement social et de croissance économique¹. Son importance pour l'économie québécoise est indéniable. En 2022, le PIB du secteur culturel a atteint 2,6 milliards de dollars, tandis que le nombre d'emplois liés à ce secteur s'est élevé à 153 068 au Québec². Ces emplois sont largement concentrés dans la grande région de Montréal, qui regroupe environ 60 % des travailleurs et travailleuses du secteur³.

Ces acteurs clés de l'industrie font cependant face à de grands défis, notamment la précarité de l'emploi. En effet, ces derniers sont souvent confrontés à une plus grande fréquence de travail atypique — emploi autonome, heures supplémentaires non rémunérées, contrats temporaires, etc. — près d'un travailleur ou d'une travailleuse sur deux dans le secteur, occupe un emploi atypique, ce qui représente le deuxième taux le plus élevé parmi tous les secteurs d'activité. De plus, environ 17 % des personnes œuvrant en culture sont des travailleurs et travailleuses autonomes, comparativement à environ 13 % pour l'ensemble de l'économie, et près de 9 % occupent plus d'un emploi, alors que ce taux est de moins de 6 % dans les autres secteurs⁴.

Depuis la pandémie, cette précarité s'est accentuée et persiste encore aujourd'hui. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation, notamment l'inflation soutenue au cours des dernières

¹ ONU. (2018). La diversité culturelle, levier du développement pacifique et durable. Consulter le 24 octobre 2024 à partir de

 $[\]frac{https://news.un.org/fr/story/2018/05/1014622\#:\sim:text=\%C2\%AB\%20La\%20diversit\%C3\%A9\%20culture}{lle\%20donne\%20\%C3\%A0,l'UNESCO\%2C\%20Audrey\%20Azoulay.}$

² Conseil des arts du Canada. (2024). Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture. Consulter le 24 octobre 2024 à partir de https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2024/06/indicateurs-provinciaux-et-territoriaux-de-la-culture-2022.

³ AppEco. (2022). Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien. Compétence Culture

⁴ AppEco. (2022). Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien. Compétence Culture

années et les nouvelles habitudes de consommation. La dégradation des conditions de travail a, à son tour, mené à un désengagement significatif des travailleurs et travailleuses de l'industrie, exacerbant ainsi la pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs domaines.

Cette situation appelle à une réflexion approfondie sur les mesures à adopter pour soutenir durablement le secteur et ses acteurs. Dans ce contexte, nous accordons une attention particulière aux politiques susceptibles d'influencer la vie de nos membres ou les milieux dans lesquels ils s'engagent en tant que travailleurs et travailleuses, créateurs et créatrices, artistes et artisans.

Le présent document constitue une réponse à la consultation de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal sur le projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030. Notre démarche est également motivée par le fait que la FNCC représente des membres du secteur, notamment le Syndicat de l'événementiel (SE), qui regroupe les travailleurs et travailleuses des festivals Fantasia, Festival du Nouveau-Cinéma et Québec-Cinéma.

Nous sommes ravies de contribuer à ce débat et de proposer des idées pour améliorer le projet de Politique de développement culturel. Nos contributions seront formulées par thèmes, abordant des aspects que nous estimons essentiels pour renforcer cette politique et répondre aux besoins du secteur.

1. Précarité des emplois

Les travailleurs et travailleuses de l'industrie sont essentiel-les à la vitalité culturelle de Montréal, et leur travail mérite d'être pleinement reconnu. Face aux défis auxquels est confrontée la main-d'œuvre du secteur, notamment la précarité, nous soutenons fermement l'idée de renforcer l'appui aux artistes, aux organismes culturels et à l'entrepreneuriat créatif pour dynamiser la scène culturelle montréalaise. Cependant, nous déplorons l'absence de détails précis dans les solutions proposées, ainsi que le manque d'engagements clairs en matière d'échéances ou d'actions spécifiques. Par exemple, la simplification des démarches administratives reste à ce stade une simple intention, sans calendrier précis ni processus défini. De plus, les mesures proposées ont un impact limité à court terme, car elles nécessitent du temps avant de produire des résultats concrets.

Un soutien efficace des acteurs de la culture doit non seulement inclure des mécanismes ayant un impact à long terme, mais aussi des mesures à court terme. Par exemple, des fonds d'urgence pour les artistes en situation précaire, ainsi que des programmes de résidences et de soutien à la création. Ces initiatives à court terme pourraient non seulement stabiliser la situation des artistes, mais aussi contribuer dans l'immédiat à la vitalité culturelle de la ville.

Recommandation nº1

Renforcer le soutien aux travailleurs et travailleuses du secteur en intégrant des mesures à court terme, tout en précisant les actions et les échéances des différentes initiatives proposées pour garantir un impact sur la vitalité culturelle de Montréal.

2. Investissement culturel

Une analyse de la dynamique de l'investissement dans le secteur révèle de fortes fluctuations durant la période de la Politique de développement culturel 2017-2022. En effet, après un investissement de 47 M\$ en 2018, nous observons un pic de 91 M\$ en 2019, suivi d'une baisse en 2020, puis d'une légère augmentation en 2021, et enfin, d'une baisse significative (27 %) en 2022 (figure 1). Ces constats sont préoccupants et soulèvent plusieurs questions : reflètent-ils une planification à court terme ou témoignent-ils d'un manque de prévisibilité dans le financement des infrastructures culturelles ? Ces incertitudes nécessitent des clarifications pour mieux cerner les causes de ces fluctuations et envisager des solutions plus stables et durables.

120.0 92 ጸጸ 91 100.0 67 0.08 47 60.0 40.0 20.0 0.0 -20.0 -40.0 2018 2019 2020 2021 2022 Investissement (en million) variation (%)

Figure 1 : Investissements de la Ville de Montréal en culture (en millions de dollars) et variations annuelles (%) de 2018 à 2022.

Source : Élaborer à partir des données du projet de Politique de développement culturel de Montréal, septembre 2024, document de consultation publique.

Un autre aspect particulièrement inquiétant dans cette dynamique est la baisse significative (27 %) des investissements, observée en 2022 après un effort de relance en 2021. Cette diminution du soutien aux infrastructures culturelles en 2022 pourrait entraîner des répercussions notables sur la qualité des équipements culturels et sur leur accessibilité à long terme.

Il est essentiel de maintenir une continuité des investissements pour éviter des périodes creuses qui pourraient compromettre la préservation et l'accessibilité des sites patrimoniaux ou des infrastructures culturelles. La Politique de développement culturel doit veiller à ce que tous les secteurs reçoivent un financement adéquat, en incluant particulièrement les quartiers plus vulnérables, qui pourraient grandement bénéficier de la revitalisation des espaces publics et de la création de nouvelles installations culturelles de proximité.

Recommandation n°2

Assurer la continuité des investissements dans les infrastructures culturelles pour éviter les périodes creuses, en garantissant un financement adéquat pour tous les secteurs.

3. La situation des festivals

Près de 97 festivals se déroulent sur le territoire de Montréal, ce qui représente 18 % de l'ensemble des festivals de la province du Québec. L'activité festivalière est principalement concentrée entre juin et novembre, période qui regroupe environ 80 % des événements⁵. Quelle que soit leur taille, la plupart dépendent largement des subventions des divers paliers de gouvernement — provincial, fédéral et municipal — pour assurer une partie significative de leur financement. Cependant, ces subventions n'ont pas suivi l'évolution de l'inflation,

⁵ MCE Conseils (2024). Portrait des festivals au Québec. Analyse sectorielle.

alors que les coûts de production ont augmenté de manière significative (entre 15 % et 40 %). Cela crée un fossé financier qui met en péril la viabilité des événements et la capacité des organisateurs à maintenir la qualité et l'accessibilité des activités offertes au public.

Dans ce contexte de pressions financières croissantes, il apparaît crucial de prendre en compte les défis relevés dans le bilan de la Politique de développement culturel 2017-2022 pour orienter les priorités de la nouvelle politique. Parmi ces défis, deux méritent, selon nous, une attention particulière :

- 1. Les défis de financement des programmations gratuites, accentués par l'augmentation des coûts.
- 2. Le maintien de l'engagement des promoteurs envers les efforts de mutualisation dans le contexte postpandémique.

Pour répondre à ces défis, il est essentiel d'apporter un soutien significatif aux événements qui ne sont pas classés parmi les grandes manifestations du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI). Ces événements de proximité incarnent souvent la diversité et l'inclusion, et contribuent tout autant, voire davantage, à faire de Montréal une capitale culturelle innovante et aux multiples visages.

Recommandation no3

Accroître le soutien aux événements qui ne sont pas classés parmi les grandes manifestations du RÉMI.

Par ailleurs, la mutualisation des services, des travailleuses et des travailleurs pourrait représenter une approche créative et prometteuse pour faire face à la pénurie de maind'œuvre. Cette stratégie contribuerait à réduire la précarité systémique de ces secteurs tout en développant l'expertise des travailleurs saisonniers. Cependant, sa réalisation requiert une vision claire, des investissements appropriés et un engagement solide.

Bien que le projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 aborde cette question, il reste flou quant aux modalités précises pour encourager ce partage. Nous estimons que l'instauration de mesures concrètes, telles que des incitatifs financiers spécifiques pour les projets de mutualisation, pourrait non seulement clarifier cette approche, mais aussi en accélérer le développement et en assurer l'efficacité.

Recommandation no4

Élaborer une vision claire et investir dans la mutualisation des services et des travailleurs et travailleuses afin de transformer l'écosystème festivalier montréalais.

4. Inclusion culturelle

Le projet met en avant l'importance de l'équité territoriale, mais manque de précisions sur la manière dont les quartiers défavorisés seront effectivement priorisés. Les moyens concrets pour intégrer les populations isolées (personnes âgées, minorités visibles, communautés

autochtones) ne sont pas suffisamment détaillés, ce qui risque de compromettre l'efficacité et l'atteinte des objectifs de la politique en matière d'inclusion culturelle. Nous estimons que des programmes ciblés devraient être déployés dans les quartiers les plus défavorisés, en prévoyant des ressources dédiées et des initiatives spécifiques adaptées aux besoins locaux. Cela avec une collaboration plus étroite avec les organisations communautaires et autochtones pourrait assurer une meilleure intégration de ces communautés dans le développement culturel, renforçant ainsi l'impact et l'inclusivité de la politique culturelle.

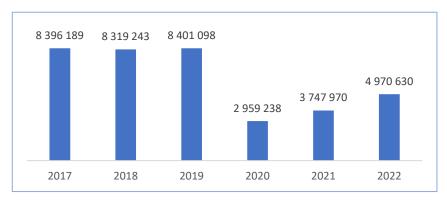
Recommandation no5

Déployer des programmes ciblés dans les quartiers les plus défavorisés et renforcer la collaboration avec les organisations communautaires et autochtones.

5. Le réseau des bibliothèques

Parmi les priorités énoncées dans la Politique de développement culturel 2017-2022 figurait le développement d'une communauté inclusive et engagée, notamment par le renouvellement de l'expérience de la bibliothèque du 21e siècle, tout en offrant aux usagers une expérience de haute qualité. Cependant, les données montrent que la fréquentation des bibliothèques n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la pandémie, comme l'illustre la figure 2.

Figure 2 : Fréquentation des bibliothèques



Source : Bilan de la politique de développement culturel 2017-2022

Il est donc crucial de renforcer l'attractivité et l'ancrage des bibliothèques au sein des communautés. Il est important de rappeler qu'une bibliothèque du 21e siècle n'est pas seulement un espace de conservation et d'accès aux œuvres, c'est aussi un véritable milieu de vie et d'accueil. C'est pourquoi nous avons été surpris par l'annonce de l'arrêt de l'**"heure du conte**" dans les bibliothèques de Rosemont, une décision heureusement annulée sous la pression publique. Cette situation a mis en lumière des incohérences dans la gestion de certains espaces culturels essentiels et soulève plusieurs interrogations.

Le Conseil des arts de Montréal a, entre autres, pour mission de soutenir les créateurs et les artistes. Or, comment justifier une mesure qui touche directement les auteurs et écrivains, pour qui ces activités représentent une source de revenus? Cela reflète-t-il un manque de reconnaissance pour leur travail? Surtout, n'est-ce pas le signe d'une faible valorisation de l'accès à la littérature et à la création pour les jeunes publics? Offrir aux jeunes un contact direct avec des créateurs est formateur et ouvre de nouvelles perspectives pour nourrir leur esprit. Nous appelons donc à une vision renouvelée et élargie de la mission des bibliothèques dans le projet de politique culturelle, en les transformant en véritables lieux d'accueil et de partage pour les auteurs, autrices, écrivains, écrivaines, bédéistes, dessinateurs et dessinatrices de toutes origines, générations et tous styles, en lien étroit avec les citoyens et citoyennes.

Recommandation nº6

Renforcer l'attractivité des bibliothèques en les positionnant comme des milieux de vie inclusifs pour augmenter la fréquentation

6. L'information locale

La disparition des publications de Metromédia a laissé un vide médiatique majeur à Montréal, notamment en ce qui concerne la diffusion d'informations de proximité. Si les grands événements réussissent à se frayer un chemin dans la presse et les médias nationaux, les informations locales, quant à elles, peinent à atteindre régulièrement les foyers montréalais. Ce déficit d'informations locales a des conséquences sérieuses : il entrave l'appropriation de la culture par les communautés et affaiblit le lien entre les quartiers et leur identité culturelle propre.

Nous souhaitons une position plus affirmée de la Ville en faveur du soutien à la presse locale, un véritable bien public essentiel. Depuis 2008, près de 101 médias locaux ont disparu au Québec⁶, soulignant l'urgence de soutenir ce pilier de la vie démocratique et culturelle. Le projet de politique culturelle devrait donc accorder une attention particulière non seulement à la diffusion, mais aussi à la promotion de toutes les expressions culturelles montréalaises, tant sur le plan local qu'à une échelle plus large. La culture, en tant que vecteur social et identitaire, doit être reconnue pour sa valeur intrinsèque et fondamentale. Elle ne doit jamais être vue comme une dépense, mais bien comme un investissement crucial pour l'avenir de notre collectivité et pour le renforcement du tissu social montréalais.

Recommandation no7

Renforcer le soutien à la presse locale pour assurer la diffusion d'informations culturelles de proximité

⁶ Lindgren, A., & Corbett, J. (2024). Local News Map Data: October 1, 2024. Local News Research Project. https://localnewsresearchproject.ca/category/local-news-map-data

7. Clarté et mesurabilité des Objectifs

Un regard global sur le Projet de Politique de développement culturel nous amène à formuler plusieurs observations. La formulation de certains objectifs manque de précision en ce qui concerne les actions concrètes et les critères de succès, ce qui pourrait compliquer l'évaluation de l'efficacité des initiatives. Par exemple, l'objectif 1 met en avant l'importance d'intégrer la culture dans le développement des projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité. Toutefois, il ne précise pas les critères d'intégration, tels que le pourcentage de budget dédié à la culture, le type d'espaces culturels requis, ou encore les mécanismes pour évaluer le succès de cette intégration. Pour garantir une mise en œuvre efficace et mesurable de la politique de développement culturel, il est essentiel d'associer à chaque objectif des indicateurs clairs et quantifiables. Cela permettrait non seulement de suivre la progression des initiatives, mais aussi d'en évaluer le succès de manière rigoureuse et transparente.

Recommandation nº8

Associer à chaque objectif des actions concrètes et des indicateurs de succès clairs et quantifiables pour en faciliter l'évaluation et le suivi.

Conclusion

Le développement culturel de la ville de Montréal repose sur des enjeux complexes et interdépendants. Le Projet de Politique de développement culturel 2025-2030 doit donc proposer des mesures concrètes, tant à court qu'à long terme, afin de renforcer l'accessibilité, la reconnaissance et la vitalité du milieu culturel montréalais.

À court terme, il est crucial de stabiliser la situation des artistes et des travailleurs et travailleuses de l'industrie, qui subissent encore les contrecoups de la pandémie et de l'inflation. Des mesures temporaires devraient être mises en place pour répondre rapidement aux besoins immédiats du secteur. À long terme, la politique doit viser une transformation plus systémique. Cela implique un financement prévisible et stable. La mutualisation des ressources et des infrastructures culturelles pour maximiser les moyens disponibles et renforcer la coopération entre les organismes culturels. Cette stratégie nécessite des incitatifs financiers spécifiques et une vision claire pour assurer son succès.

En parallèle, la politique doit renforcer l'offre culturelle de proximité pour assurer une meilleure accessibilité et une participation accrue des communautés locales, en particulier dans les quartiers défavorisés. Cela contribuerait non seulement à l'inclusion, mais également à la redynamisation des quartiers et au renforcement de leur identité culturelle.

Enfin, une politique culturelle efficace est bien plus qu'un ensemble de mesures de financement ou de soutien. C'est un véritable investissement dans la richesse collective, un moteur de lien social et un levier pour l'identité des quartiers. Elle doit être perçue comme un pilier essentiel du développement durable de la ville, favorisant l'épanouissement de tous ses citoyens, en consolidant non seulement l'offre culturelle, mais aussi le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale.